

APPEL À PROJETS

APPUI À LA MOBILITE ENSEIGNANTE EN FORMAT HYBRIDE

Règlement

Dépôt en ligne avant le **lundi 5 avril 2021**, à 23h59 (heure d'Haïti) :

<https://enquetes.auf.org/315727?lang=fr>

PRÉSENTATION

Conformément à sa stratégie 2017-2021, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans la Caraïbe soutient la mobilité enseignante en format hybride, au bénéfice des universités membres dans la région, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur ainsi qu'à la consolidation de la coopération universitaire et scientifique.

Cet appel vise en priorité à :

- **Soutenir la coopération** universitaire entre les pays de la Caraïbe et d'autres régions, grâce à des missions hybrides d'enseignement et de recherche.
- **Renforcer la qualité des formations et de la recherche** par le recours à l'expertise francophone.
- Favoriser le **développement d'un enseignement en format hybride** dans la région.

L'AUF Caraïbe vérifiera la recevabilité des dossiers

puis, en collaboration avec la [Commission régionale d'experts \(CRE\) de la Caraïbe](#), les évaluera et les classera.

Les responsables des formations sélectionnées seront notifiés par courriel et les résultats définitifs de l'appel seront annoncés sur [le site web de l'AUF Caraïbe](#).

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- La mobilité enseignante en format hybride comprend obligatoirement un séjour de deux à cinq nuitées dans le pays de l'établissement porteur **ET** des activités à réaliser en format à distance (conférences, séminaires, cours...), avant et après le séjour.
- Le dossier de candidature doit être porté par une [université membre de l'AUF dans la Caraïbe](#) en collaboration avec au moins une autre université membre d'un autre pays, où le missionnaire (professeur invité) enseigne.
- Tous les établissements impliqués dans le projet doivent être **à jour de leur cotisation à l'AUF**.
- Les universités accueillant le missionnaire participent au **cofinancement** du projet.
- Un même établissement peut déposer **plusieurs dossiers de candidature**.
- Les **dossiers incomplets** ne seront pas pris en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET DE CLASSEMENT

Principaux critères de classement et sélection des dossiers de candidature :

- La **qualité de la production scientifique** du missionnaire.
- L'**absence d'expertise locale** dans le domaine de spécialité du missionnaire.
- L'adéquation entre le domaine d'expertise du missionnaire et les **priorités de développement de la région, notamment du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche**.
- Une priorité sera donnée aux missions bénéficiant au moins deux **universités caribéennes différentes**.
- L'organisation d'**activités de communication sur la mission** (conférence pour le grand public, rencontre avec la presse, participation à des émissions...).
- La contribution du projet au **rayonnement international** des établissements impliqués.
- L'importance du soutien apporté au projet **par l'établissement qui le dépose**.

MODALITÉS DE SOUTIEN

- Dépenses éligibles pour la partie financée par l'AUF :
 - Billet d'avion aller-retour entre le pays de résidence du missionnaire et l'établissement porteur du projet.
 - Hébergement du missionnaire, sous la forme de per diem, 2 à 5 nuitées.
 - Assurance couvrant la durée de la mission.
 - Indemnité forfaitaire au bénéfice du missionnaire.
 - Appui à la communication.
- Aucune dépense salariale n'est éligible sur le financement apporté par l'AUF.
- Une fois le projet retenu, une lettre de notification indiquant le montant accordé et précisant les modalités des engagements financiers sera envoyée à la plus haute autorité de l'Université et au porteur du projet.
- La mise en œuvre du soutien de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par l'AUF Caraïbe, en relation avec l'équipe de l'établissement porteur et la Commission régionale d'experts.

CALENDRIER

| | |
|-----------------------|---|
| 5 février 2021 | Lancement de l'appel à projets |
| 5 avril 2021 | Clôture de l'appel à projets |
| 30 mai 2021 | Publication des résultats de la sélection et envoi des conventions aux porteurs des projets |
| 30 Juin 2021 | Retour des conventions signées |
| Septembre 2021 | Démarrage des activités |

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Pièces constitutives :
 - 1) Formulaire de candidature dûment rempli.
 - 2) Lettre de soutien de la plus haute autorité de l'établissement porteur.
 - 3) Syllabus du cours ou séminaire où intervient le missionnaire.
 - 4) Programme des activités de communication prévues (conférence pour le grand public, rencontre avec la presse, participation à des émissions...) : intitulé, lieu, date...

5) CV actualisé du missionnaire.

- Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées ou traduites en français, au format PDF.
- Dossier complet à déposer en ligne **avant le lundi 5 avril, à 23h59** (heure d'Haïti) sur <https://enquetes.auf.org/315727?lang=fr>

CONTACT

Wébert Nathanaël CHARLES
Responsable du développement, AUF Caraïbe
webert-nathanael.charles@auf.org